

COMMUNE DE LOMPNIU

Photo de Cyrille Grillère



www.cyrillegrillere.com

Le mot du Maire.

Je tiens à mettre à l'honneur Cyrille Grillère pour sa photo « **une touche de couleur** » qui a reçu le **1^{er} prix « catégorie fleur** » du concours international Canon de la photographie nature.

Une médaille de l'Europe lui a été remise par le Député Damien ABAD, député européen et nouveau député de notre circonscription, à l'occasion des vœux du maire 2012.

Les travaux entrepris en 2010 pour l'enfouissement des réseaux secs (lignes électriques et téléphoniques) sont en cours d'achèvement. Il aura fallu un peu plus de temps que prévu pour voir disparaître tous les poteaux, mais ce projet nous permet d'être prêts pour recevoir la fibre optique. Le cabinet spécialisé, Guillaume JEOL, nous a été d'une aide précieuse pour la conception du nouvel éclairage public mais aussi après sa réalisation pour le réglage des projecteurs, notamment ceux destinés à la mise en valeur des bâtiments publics.

Deux nouveaux projets décidés en 2011 sont toujours en phase étude :

- **la rénovation du bâtiment de la mairie** : suite à la remise par le cabinet d'Architecte Giffon de l'Avant Projet Définitif, le Conseil Municipal a décidé de poursuivre sa réalisation.

La consultation des entreprises aura lieu en 2012 et les travaux sont programmés pour 2013.

- **la révision de la Carte Communale** confiée au Cabinet DBa a débuté en février. Celui-ci a rendu le Diagnostic tout récemment, et entreprend le Zonage qui sera étudié par le Conseil Municipal avant d'être soumis à enquête publique.

Au niveau Intercommunal, le nouveau périmètre validé par le Préfet fin 2011, comprend la fusion de cinq Communautés de Communes, au lieu de quatre comme proposé à l'origine.

Le Conseil Communautaire de la C.C.V. a décidé de rester uni et a mandaté le Président pour déposer un recours au Tribunal Administratif de LYON mais celui-ci a été rejeté. Il est prévu de faire appel.

Le Bureau au complet (Président et Vice-Présidents) participe à toutes les réunions organisées entre les cinq Communautés de Communes pour préparer la gouvernance de la nouvelle entité et décider de ses compétences et de sa fiscalité.

Le Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes vacances, sous un ciel enfin clément.

Marc Charvet, maire

Petit rappel historique :

La rénovation de l'éclairage public de notre commune résulte de 2 facteurs :

1° la dépose des supports des lignes électriques consécutive à l'enfouissement des réseaux secs.

2° l'adéquation entre les points lumineux et leur fonction au regard de l'évolution des matériels et des normes techniques.

Un projet de cette importance et de cette complexité ne pouvait se faire sans études et sans concertation. La conception des études a été confiée au Cabinet Jéol dans le souci de créer un éclairage fonctionnel différent de celui existant, essentiellement routier, et fixé sur les poteaux électriques appelés à disparaître. Cet éclairage nouveau de par ses caractéristiques a nécessité un nombre de points lumineux plus important que celui existant auparavant.

Son objectif était de garantir par point lumineux une consommation énergétique moyenne inférieure à celle de l'ancien éclairage. En effet, si le nombre de points lumineux a augmenté, un meilleur choix des emplacements et l'utilisation de matériels contemporains plus performants permet de réduire la puissance de ceux-ci.

Par ailleurs, la mise en valeur de certains bâtiments significatifs qui inscrit notre village dans son temps en valorisant son passé, participe aussi à l'éclairage fonctionnel de la commune. Le choix de privilégier la pose de projecteur en façade plutôt que sur des mâts représente une économie substantielle par point lumineux aménagé.

La concertation a eu lieu par la mise en place d'une réunion publique en présence de M. Jéol à laquelle de nombreux habitants ont participé et ont pu exprimer leurs inquiétudes et leurs desiderata.

Le document de l'étude de M. Jéol, très compréhensible, est resté à la disposition de tous pendant plusieurs mois en mairie et s'y trouve encore. Des remarques formulées ont permis d'apporter quelques amendements à la conception initiale et dans certains cas d'en diminuer des coûts.

Extinction de l'éclairage public pendant une partie de la nuit :

Le Conseil municipal a considéré que la mise en valeur des bâtiments significatifs pouvait raisonnablement être arrêtée à 23 h et ne pas être réactivée le matin. Ce fonctionnement réduit permet d'économiser environ 70 % d'une consommation nocturne complète.

Pour la partie fonctionnelle de l'éclairage public, dans le respect des préconisations du « Grenelle de l'environnement » et par référence à des initiatives menées dans d'autres communes du département, le Conseil municipal souhaite arrêter l'éclairage public entre minuit et cinq heures du matin. Une phase d'information et de concertation des habitants précédera la prise d'effet de cette décision. Nous étudierons avec la plus grande attention les conclusions dégagées d'une période expérimentale test. Toutes les conséquences de cette extinction temporaire seront ainsi mesurées sans oublier bien sûr, l'aspect sécuritaire.

Hommage aux justes parmi les nations

Cette distinction rend hommage à leur courage et honore notre commune : désormais leurs noms et celui de la commune de LOMPNIÉU sont gravés sur le Mur des Justes du Mémorial Juif à PARIS et à JÉRUSALEM sur le Mémorial de Yad Vashem.

Dans le bulletin n°6 de juillet 2011, nous avons consacré un article à la cérémonie du 3 avril 2011 au cours de laquelle deux personnes de LOMPNIÉU, Eugène GONGUET et Louissette MARTINAND, recevaient le titre de "Juste parmi les nations" pour avoir hébergé et sauvé la famille Janou pendant la seconde guerre mondiale.



Repas des anciens 2012

D'aucuns n'ont pu venir, empêchés par la maladie ou un deuil, nous avons pensé à eux.

D'autres se sont vus contraints d'annuler au dernier moment, dommage pour eux.

Enfin quelques autres n'ont pas eu l'envie ou étaient loin d'ici, qu'ils le regrettent, autant que nous avons eu plaisir à y être.

Au repas 2012 que la CCAS offre chaque année aux plus respectables des jeunes du village, ceux qui ont passé septante ans ! Ils étaient 15, bon pied, bon coup de fourchette, et 5 accompagnants et une invitée, Mme Houart, (habitante occasionnelle du bourg depuis bien longtemps,) pour apprécier la très remarquable gastronomie de la « Ferme Guichard », ce 7 juin.

Les assiettes furent soigneusement essuyées, et Raymond ne bénéficia que d'un tout petit bout de gâteau en rab !
Pauvre Raymond !

Il faisait beau. Après la photo d'usage, il y eut escapade au panorama de Planachat. Spectaculaire et didactique : nous avons révisé notre environnement communal et géographique. L'euphorie guettait, et Arlette nous a traiteusement invité à goûter sa liqueur de vieux garçon. Regrets pour les absents de dernière minute, elle n'en a plus ! Mais consolez-vous, si vous l'allez voir un jour : Martine lui a laissé quelques cerises au kirsch. Vachement bonnes ! Demandez à Andrée, qui est rentrée en chantant chez son Gaston.



Le CCAS et les Anciens devant la « Ferme Guichard »



Un moment de repos après l'ascension de Planachat.

Collecte des encombrants par le Sivom

Le 17 avril le SIVOM du Bas Bugéy en partenariat avec les communes a organisé une collecte des encombrants. Treize familles étaient inscrites. Le ramassage s'est effectué sans problèmes mais il est rappelé que les gravats sont refusés. Une prochaine collecte aura lieu en automne.

Tri sur place dans la commune : un peu de civisme.

Des containers sont en place depuis longtemps sur la route Romaine. Merci de laisser cet endroit propre et ne rien entreposer au pied.

Un container a été mis en place dans le cimetière pour recevoir tous les objets et pots cassés ou plastiques ainsi que les fleurs artificielles et les papiers protégeant les gerbes. Ce container n'est pas destiné à recevoir ce qui ne vient pas du cimetière.

La fosse à l'extérieur du cimetière ne doit recevoir que la terre et les fleurs fanées.

Rappel des horaires pour les déchetteries :

Culoz (été)

Lundi - Mercredi - Samedi : 9 h / 12 h et 14 h / 19 h

Mardi - Jeudi - Vendredi : 14 h / 19 h

Virieu-le-Grand (été)

Lundi - Mercredi - Jeudi : 14 h / 19 h

Mardi - Vendredi - Samedi : 9 h / 12 h et 14 h / 19 h



Divers objets trouvés dans le container.

Hiver : fermeture à 17 h 30 (fermé les jours fériés)

Journée citoyenne de la commune, 5ème édition :

Rendez-vous le **samedi 18 août 2012 à 14 heures**, devant la Mairie pour l'élagage du chemin botanique Gilles Picollier et nettoyage d'autres lieux. Nous vous attendons nombreux de 7 à 77 ans si possible avec votre matériel.

Pour un peu plus de citoyenneté tout au long de l'année, chacun est appelé à nettoyer régulièrement autour de sa propriété, tailler les haies et enlever l'herbe pour éviter l'utilisation des désherbants qui nuisent à l'environnement.

Gel de compteurs :

Cet hiver, en raison du froid intense et prolongé, plusieurs compteurs d'eau ont gelé et occasionné des fuites d'eau. Vérifiez si vos compteurs sont bien protégés, vous en avez la responsabilité.

Si vous êtes en résidence secondaire sur Lompnieu, pensez à fermer l'eau avant compteur et à vidanger du compteur au robinet d'arrêt privé, comme vous le faites à l'intérieur de votre domicile.

Bibliothèque salle du conseil : Ouverture de 9 h 30 à 12 h

le samedi 28 juillet	le samedi 27 octobre
le samedi 25 août	le samedi 24 novembre
le samedi 29 septembre	le samedi 15 décembre

Pour les enfants possibilité d'un mercredi après-midi par mois. **Contact** : Martine Conti - 04 79 87 70 44

Bruits de voisinage :

Tondeuse à gazon, tronçonneuse, bétonnière et autres bricolages bruyants.... **respecter les horaires.**

Jours ouvrables : 8 h / 12 h et 14 h / 19 h

Samedi : 9 h / 12 h et 15 h / 19 h

Dimanche et jours fériés : 10 h / 12 h

Creux de sable :

Tout dépôt de matériaux est soumis à autorisation.

Il est formellement interdit de déposer des gravats (carrelages cassés.. etc) ou des blocs de ciment. Ceux-ci doivent être emmenés en déchetterie à Virieu-le-Grand ou Culoz.

État civil

Décès : Nous pensons à,

Louïsette GENOD, veuve MARTINAND, décédée le 30 janvier 2012

Marie-Françoise BAILLY, épouse GAILLARD, décédée le 26 avril 2012

William CHARVET, décédé le 1^{er} mai 2012

Camille GONGUET, décédée le 20 juin 2012

Mariage : Tous nos voeux de bonheur à Gabrielle Piaton et Thomas Breda qui se sont mariés le 21 Juillet 2012.

Manifestations

Dimanche 5 août : Vide Grenier

Judi 9 août à 14 h : Formation aux gestes de premiers secours (Salle du conseil)

Samedi 18 août à 14 h : Journée citoyenne de la commune

Samedi 8 septembre à 17 h 30 : Réunion publique concernant le projet d'extinction de l'éclairage public pendant une partie de la nuit (Salle du conseil)

Dimanche 30 septembre : Fête patronale Saint Michel.

Dimanche 11 novembre : Commémoration de l'armistice avec les enfants du village (monument aux morts)